



Inspection Pédagogique  
du 2<sup>nd</sup> degré

Nouméa, le 08 février 2017

VR/IPR/MHP  
N° 2017-1

Affaire suivie par  
Laurent MALARDE  
CMAI SPCLycée  
Alain Narcissot  
CMAI SPC Collège

Bureau 105  
Téléphone  
(687) 26 62 27

Mél.  
laurent.malarde@ac-noumea.nc  
alain.narcissot@ac-noumea.nc  
1, avenue des  
Frères Carcopino  
Immeuble Flize  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Laurent MALARDE  
CMAI de Sciences Physiques Lycée

Alain NARCISSOT  
CMAI de Sciences Physiques Collège

A

Mesdames, Messieurs les professeurs de Sciences  
physiques et chimiques  
Mesdames, Messieurs les personnels de laboratoire

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

**Objet : Lettre de rentrée 2017 - discipline SPC**

Cher(e)s collègues,

Nous tenons tout d'abord à vous souhaiter à tous une très bonne rentrée 2017 ainsi que la bienvenue à tous les nouveaux arrivants.

Cette lettre est l'occasion de remercier l'ensemble des enseignants de SPC et des personnels de laboratoire pour le travail accompli l'an passé pour la réussite de l'ensemble des élèves calédoniens. Certains d'entre vous, comme l'an passé, seront contactés pour réaliser de sujets d'examens, pour participer à des tutorats ou pour des corrections d'examen.

Parmi les enjeux à venir, notons la correction du baccalauréat en Nouvelle-Calédonie qui sera mise en œuvre dès cette année 2017. Elle permet de gagner du temps scolaire et aura donc une incidence sur le calendrier des épreuves. Cette correction qui mobilisera l'ensemble des enseignants de lycée, constitue également un temps enrichissant au plan professionnel en apportant des éléments d'analyse et de réflexion sur l'articulation formation/évaluation.

Nous souhaitons aussi remercier et encourager l'ensemble des enseignants et personnels de laboratoire qui s'investissent dans différentes actions éducatives (atelier scientifique, participation à la fête de la science, développement de l'EDD...) au sein de leur établissement pour l'épanouissement culturel et scientifique de leur élève.

**Les résultats aux examens des sessions 2015 et 2016**

Un lien : <http://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3319>

A disposition de tous, les résultats aux examens 2016 constituent une base de réflexion que nous vous invitons à consulter.

### Les résultats des épreuves anticipées en Sciences \*

Pour la première fois sur le territoire, cette épreuve marque le pas par rapport aux années précédentes, les écarts pouvant être importants par ailleurs d'un établissement à l'autre.

EA SCIENCES	2016
<i>Série ES</i>	9.63
<i>Série L</i>	9.46

Les fondamentaux dans chaque discipline (des confusions dans le vocabulaire, une utilisation insuffisante des données) restent fragiles et difficiles à mobiliser par les candidats dans le temps imparti. La réflexion

collégiale sur cet enseignement et sur la formation des lycéens s'appuiera sur ces divers éléments afin de poursuivre la consolidation de compétences transversales relatives à la construction d'un discours cohérent, complet, en appui sur un vocabulaire correctement maîtrisé.

### Les résultats des épreuves de SPC dans les différentes séries, collège et lycée \*

DNB SPC	2015		2016				
	2015	2016	2015	2016			
<i>Série Générale</i>	12.48	12.45	<i>Série S</i>	<i>Ecrit</i>	<i>ECE</i>	<i>Ecrit</i>	<i>ECE</i>
<i>Série Professionnelle</i>	14.00	10.30	7.99	15.55	7.88	15.91	
			<i>Série STI2D</i>	2015	2016		
				9.55	8.75		
			<i>Série ST2S</i>	2015	2016		
				8.34	8.94		

\* Toutes les notes sont ramenées sur 20

### L'accompagnement des équipes

L'inspection pédagogique régionale de SPC en Nouvelle Calédonie :

Fonction	Contact
Laurent Malardé CMAI Lycée	<a href="mailto:laurent.malarde@ac-noumea.nc">laurent.malarde@ac-noumea.nc</a>
Alain Narcissot CMAI Collège	<a href="mailto:alain.narcissot@ac-noumea.nc">alain.narcissot@ac-noumea.nc</a>

Cette année, de nombreux objectifs auxquels il faudra se préparer : la réforme du collège et des programmes qui sera mise en place à la rentrée 2018. Pour cela, le Plan Académique de Formation proposera plusieurs stages sur la mise en place de la réforme du collège, des programmes et du socle de compétence, de connaissance et de culture sur l'ensemble du territoire. Pour gagner en efficacité, prenez dès maintenant le temps de lire les documents relatifs à ces réformes (socle, programme, documents d'accompagnement, EPI, AP, ...) afin de vous imprégner de l'esprit de ces différentes réformes.

En plus de ces formations, d'autres stages seront proposés pour les enseignants collège et lycée, par exemple :

- Enseignement des sciences en sixième, cycle 3
- La sécurité en laboratoire
- Préparation aux oraux du CAPES interne
- Formation des Maîtres Auxiliaires.

N'hésitez pas à vous inscrire au plus vite une fois le PAF paru.

Sur le plan pédagogique, au collège comme au lycée, la priorité sera celle d'un enseignement par compétence.

*« Le socle commun identifie les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexes ou inédites. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. »*

*« L'élève engagé [...] apprend à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche complexe ou un projet, en particulier dans une situation nouvelle ou inattendue. »*  
*Lien : Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015*

L'un des rôles des enseignants sera de définir les modalités les plus pertinentes pour parvenir à ces objectifs en suscitant l'intérêt des élèves, et guider leurs activités ainsi que leurs pratiques en poursuivant de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès. Donner du sens aux enseignements en les ancrant dans leur quotidien et avoir une approche pluridisciplinaire. Il faudra poursuivre et accentuer le travail sur la maîtrise de la langue et de la communication et de développer l'esprit critique des élèves.

M MALARDE et M NARCISSOT seront en charge spécifiquement des inspections des maîtres auxiliaires, des enseignants du privé, des visites conseils du publique (titulaire et non titulaire). Au cours de ces différentes visites et afin d'avoir une vue globale sur le travail de l'enseignant, des documents devront être mis à disposition en début de séance :

- L'ensemble des documents pédagogiques portant sur la séance : évaluation, documents ressources, exercices, la programmation de la séance, cahier ou classeurs d'élèves des différents niveaux, production des élèves numériques ou technologiques.
- Tout document illustrant votre participation dans des activités pédagogiques autre que vos enseignements (atelier scientifique, EDD...) en rapport avec le projet d'établissement.
- L'accès au cahier de texte de l'ensemble des classes à la charge de l'enseignant version numérique à défaut papier.

Au cours de cette visite, une attention particulière sera portée sur l'intégration du numérique dans vos pratiques pédagogiques.

Restant à votre disposition et à votre écoute, nous vous prions de recevoir, cher(e)s collègues, l'expression de notre cordial dévouement. Très bonne rentrée à vous tous.

MALARDE Laurent



Alain Narcissot

